

Secteur Durabilité-Préservation Bois



Septembre 2018

NOUVELLE IDENTITE GRAPHIQUE :

Le premier semestre a été marqué par le lancement de l'identité graphique du secteur Durabilité-Préservation Bois et la déclinaison aux différentes marques de référence de ce secteur.



Les titulaires ont jusqu'à décembre 2020 pour intégrer ces nouveaux visuels au niveau de leurs documentations commerciales.

Une commission promotion, avec les titulaires du secteur, aura lieu le 3 octobre prochain pour élaborer le plan de communication, le budget et travailler les cibles à exploiter sur 2019.

ACTUALITES DU SECTEUR :

Du côté de CTB-P+



Plus de visibilité dans les listes : dans le cadre de l'évolution des gammes de produits certifiés CTB-P+, retrait volontaire pour raison commerciale ou réglementaire, obtention d'une AMM, ..., de **nouvelles mentions sur les listes CTB-P+** doivent permettre aux utilisateurs une meilleure gestion des stocks de produits :

- Les dates légales de vente et d'utilisation déclarées par le fabricant lorsque le produit est retiré de la certification pour des raisons réglementaires. A noter que le produit restera certifié jusqu'à la date légale d'utilisation.
- La date de validité de l'AMM pour chaque produit ayant obtenu cette AMM.

Vous pouvez consulter les listes à jour sur : <http://ctbplus.fr/fr/telechargement.php>

Du côté de CTB-B+



Restriction d'usage des créosotes en France limitée aux traverses de chemin de fer. Plus d'informations sur les listes CTB-P+.

CTB-Bardage bois : une nouvelle certification qui peut vous intéresser. Pour plus d'informations sur les exigences et caractéristiques certifiées, contactez : aurélie.simon@fcba.fr.



Du côté de CTB-A+



Un nouveau référentiel « [entretien et embellissement des bois en extérieur](#) » validé au mois de juillet qui permet aux entreprises certifiées de proposer des prestations d'entretien des bois (bardages, terrasses) certifiées.

Un partenariat qui se construit avec le réseau Afcobois (constructeurs de maisons ossature bois) : programmation d'une réunion, d'ici fin 2018, sur l'Ouest de la France entre les adhérents AFCOBOIS et les entreprises certifiées CTB-A+ pour élaborer des contrats d'entretien type et répondre aux attentes du marché.

Expérimentation d'un procédé de traitement à la chaleur sur un chantier comportant des bois feuillus infestés d'hespérophanes. Ce chantier a permis d'évaluer l'efficacité et la viabilité économique de la technique. Un procédé intéressant à approfondir dans différentes configurations de chantier et sur les différentes pathologies (insectes/champignons).

Du côté de CTB-E+



Une marque qui évolue pour plus de cohérence graphique avec les autres marques du secteur. CTB expert en pathologies des bois devient CTB-E+.

Nouvelle identité, nouveau certificat de qualité, et nouveau responsable de Marque : M. Eric Debanne.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le propiconazole, fongicide présent dans bon nombre de produits de préservation des bois a été soumis à une proposition de classification en reprotoxique catégorie 1B. L'Europe doit prendre la décision d'entériner ou pas cette proposition de classification d'ici 2020. Nous suivons de près ce dossier et nous vous tiendrons informés des suites.

ON PARLE DE NOUS

En pièce jointe, quelques articles parus dans la presse professionnelle :

- Bois Mag
- Le bois international
- CMP Bois
- Maison Brico
- Wood surfer (2 articles)
- Séquence Bois

Les autres articles diffusables sont stockés sur les sites :

<http://ctbbplus.fr/presse/> et

<http://www.ctbaplus.fr/espace-presse/>



AGENDA

Salon PARASITEC - Paris

Du 14 au 16 novembre 2018

Stand N°D130 – CTB-Durabilité-préservation des bois

Colloque Mérule – Lyon

Le 22 novembre 2018

Commissions Promotion – Paris

CTB-B+ : ***3 octobre 2018 au matin***

CTB-P+ : ***3 octobre 2018 au matin***

Secteur durabilité-préservation :

3 octobre 2018 de 13h30 à 17h00

Comités

CTB-B+ / CTB-P+ : ***11 décembre 2018***

Bordeaux

CTB-A+ : ***18 décembre 2018 - Paris***

